

Etude danse(s) basque(s)

Institut culturel basque

Claire Rousier

Avril 2011

1

Je tiens à remercier tout particulièrement Pantxo Etchegoin, directeur de l'Institut culturel Basque (ICB) pour son écoute attentive, sa capacité de dialogue et la confiance qu'il m'a faite dans le cadre de cette étude, ainsi que toute l'équipe de l'ICB et notamment Maia Etchandy qui m'a accompagnée au jour le jour dans la tenue des différentes rencontres avec les acteurs de la danse basque.

Tout au long de ce travail, j'ai rencontré des personnalités ouvertes et accueillantes qui m'ont transmis leur amour du pays basque et de ses danses : sans leur générosité cette étude n'aurait pu voir le jour, qu'ils en soient également vivement remerciés.

Enfin, le dialogue établi avec les différentes tutelles : la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine (DRAC), le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques (CG) et le Conseil Régional d'Aquitaine (CR), a conforté la mission qui m'était confiée et a permis de mettre en place des préconisations concertées.

Avec l'espoir qu'une dynamique nouvelle puisse se faire jour autour de la richesse du patrimoine chorégraphique basque.

Claire Rousier

Chargée d'étude par l'ICB.

Sommaire

- 1) **Une attente de l'Etat et des collectivités** p4

- 2) **Etat des lieux** p4
 - a) **De la danse basque aux danses basques**
 - b) **Un fort marqueur de l'identité basque**
 - c) **Des liens historiques et culturels avec le pays basque sud**
 - d) **Un pays doté de compétences dans le domaine chorégraphique**
 - *Auteurs de pastorale, danseurs, pédagogues et chorégraphes animent le territoire par leurs travaux.*
 - *Des chercheurs spécialistes des danses traditionnelles.*
 - *Des acteurs culturels.*

- 3) **Les attentes et les besoins** p13
 - a) **Un déficit de culture chorégraphique**
 - **Des besoins en formation**
 - *La formation des danseurs*
 - *La formation de formateurs*
 - *L'intégration des danses basques au CRR de Bayonne*
 - **Une infrastructure de lieux**
 - *Des locaux pour les cours et les répétitions*
 - *Besoins de soutien à la création et à la diffusion*
 - b) **l'IDB**

- 4) **Des préconisations** p18
 - a) **Axe 1 : Sauvegarde du patrimoine chorégraphique**
 - b) **Axe 2 : Recherche ethnographique, sociologique, esthétique et historique**
 - c) **Axe 3 : Vulgarisation/valorisation/transmission**
 - d) **Axe 4 : Formation**
 - e) **Axe 5 : Inscription des musiques et danses basques au sein du CRR de Bayonne**
 - f) **Axe 6 : Soutien aux pratiques amateurs**
 - g) **Axe 7 : Soutien à la production de manifestations rituelles**
 - f) **Axe 8 : Soutien à la production de spectacles**
 - g) **Axe 8 : Aménagement de lieux de répétitions**
 - h) **Axe 9 : Répartition des compétences ICB/IDB, partenaires incontournable**

- 5) **Liste des personnes rencontrées** p24
- 6) **Glossaire des sigles** p26

1) Une attente de l'Etat et des collectivités

La danse basque constitue un référent culturel et un marqueur identitaire important au pays basque nord. De nombreux groupes de danses essentiellement amateurs et semi-professionnels existent et se produisent sur le territoire dans des conditions très diverses. Cependant, après la vitalité chorégraphique des années 1950, fondée sur des groupes folkloristes très actifs et une pratique vivace des danses, les danses basques semblent perdre en qualité et l'engouement pour cette forme d'expression être en déclin.

Ce constat a conduit les collectivités à mettre en place une étude consacrée à cette discipline et dont les préconisations portent essentiellement sur :

- La formation et l'enseignement.
- Le renouvellement de la danse basque.
- La création contemporaine.
- Les conditions de diffusion.
- Le rôle des institutions publiques, de l'Institut culturel basque (ICB) et de l'Institut de la danse basque (IDB).

La responsabilité de cette étude confiée à l'ICB intervient dans une période de redéfinition des missions de la structure. L'ICB, créé en 1990, doit assurer dorénavant une assistance à maîtrise d'ouvrage pour intégrer la culture basque dans les politiques culturelles publiques. L'ICB devient ainsi l'interlocuteur privilégié pour les institutions et les collectivités dans ce domaine. Expertises, conseils, études, accompagnements de projets fonderont à l'avenir le programme d'activités de l'institut. La danse basque constituera un terrain d'expérimentation de ce nouveau mode de fonctionnement pour l'ICB.

En parallèle, un état des lieux concernant les groupes amateurs de danse basque a été mis en place et réalisé par l'IDB en concertation avec l'ICB. Il a été piloté par Patrick Larralde, qui a été administrateur de l'ICB et de l'IDB et qui est musicien traditionnel enseignant.

2) Etat des lieux

a) De la danse basque aux danses basques

Lors de l'étude, de nombreux entretiens ont été réalisés (cf.: liste en annexe). Tous les acteurs rencontrés sont passionnés et très «engagés» dans des pratiques diverses autour de la danse basque : chorégraphes, chercheurs, animateurs de réseau, militants de la culture basque, enseignants, etc. Leurs analyses du passé et de la situation actuelle divergent selon leurs points de vue et surtout leurs pratiques.

Les entretiens réalisés conduisent à suggérer qu'il convient, non plus de parler de « la danse basque, mais «des danses basques».

En effet, les fonctions et les identités des différentes danses et pratiques présentent une telle diversité, que leur observation nécessite de les distinguer. On peut les catégoriser de la façon suivante :

- **Les pratiques «rituelles» de la danse** (pastorale, mascarade, carnaval, charivari, Fête Dieu, etc.). Les groupes investis dans ce type de pratiques, sont mobilisés de façon discontinue dans le temps et en lien avec une manifestation. Ils mobilisent une grande partie de la population d'un village, de tous âges, filles et garçons mélangés.
- **Les groupes de danses dans les villages** ont une pratique régulière de la danse sous forme de cours hebdomadaires souvent assurés par des bénévoles qui ont appris les danses basques par leurs pairs. Ces groupes sont parfois impliqués dans les pratiques « rituelles ».
- **Les pratiques de danses «pour soi»,** c'est-à-dire la pratique des bals, (*mutxikoak*) ou danses participatives qui concluent par exemple les Fête Dieu ou sont très régulièrement organisées dans les villes et villages. Les *mutxiko* ou *jautziak* (sauts basques) sont réapparus au début des années 1980. De nos jours, ces bals populaires sont organisés le dimanche dans de nombreuses villes et villages. Ces danses sont ouvertes à tout le monde et rencontrent beaucoup de succès, par exemple pendant les fêtes de Bayonne. Ces pratiques de bals sont très prisées et en pleine expansion.
- **Les groupes folkloriques** dont le nombre décroît. Ils organisent à la demande de syndicats d'initiative ou d'hôtels, des présentations de danses basques le plus souvent pour une population touristique.
- **Les groupes professionnels ou semi-professionnels** dédiés à la présentation de danses de scènes. Ces différents groupes ont des démarches variées qui alternent entre le fait :
 - * de mettre en scène des danses traditionnelles en s'appuyant, plus ou moins, sur des travaux de recherches,
 - *de développer une démarche de création en puisant dans le répertoire traditionnel, en lui aménageant un champ narratif et en traitant de thématiques identitaires basques,
 - *de métisser le vocabulaire des danses basques à celui d'autres esthétiques chorégraphiques : flamenco, danse hip hop, danse contemporaine, etc.

Alors qu'historiquement les danses basques ont une proximité esthétique et technique avec la danse classique, **les tentatives de mélange entre danses basques et danse classique, sont devenues rares de nos jours** dans les travaux de création bien qu'elles aient été caractéristiques de compagnies célèbres de danses telles que:

*Olaeta (compagnie fondée par Segundo de Olaeta, créateur des ballets du même nom). Segundo de Olaeta (1896-1971) fonde en 1927 le premier groupe de danse basque. En 1937, de Olaeta se réfugie au pays basque nord. Il collecte les danses du pays basque nord, puis s'installe à Paris où il produit sa troupe dans différents théâtres. Avec le début de la seconde guerre mondiale, Segundo de Olaeta rejoint Biarritz où il crée le *Grupo Olaeta*, ancêtre des Ballets *Oldarra*. En 1943, il rentre à Bilbao et fonde les Ballets *Olaeta* en 1950, compagnie avec laquelle il parcourt le monde et revient au pays basque nord présenter ses spectacles.

*Les Ballets *Oldarra*. En 1945, le *Grupo Olaeta*, ensemble de danses et vocal mixte orienté vers l'interprétation d'œuvres du patrimoine musical basque, donne naissance aux Ballets *Oldarra*.

*Les Ballets *Etorki* (1954 - 1984 : Création et direction artistique de *Etorki*, compagnie professionnelle par Philippe Oyamburu).

Beaucoup de ces acteurs, parce qu'ils sont passionnés et très investis, ont tendance à avoir une perception «des danses basques» limitée à leur «danse basque» et à leur propre connaissance de la pratique chorégraphique au détriment d'une appréhension d'une réalité riche et diversifiée.

Cette situation, doublée d'un passé traversé parfois par des conflits entre personnes, a contribué à diviser un milieu qui pourtant partage de nombreuses valeurs : un attachement profond au pays basque et à sa culture, un amour marqué pour les danses basques et le fort désir de les promouvoir.

Cependant, les échanges initiés durant l'étude ont éveillé curiosité, ouverture d'esprit et dialogues. **Un souhait de changement et d'évolution** est exprimé par les acteurs locaux, ce qui pourrait conduire à une plus grande fédération des forces locales autour des danses basques qui disposent de compétences confirmées dans des domaines variés.

b) Un fort marqueur de l'identité basque

La situation des danses basques semble caractérisée par un déclin et un sentiment de morosité anime ses différents acteurs : selon eux, le nombre de groupes diminuerait, la pratique par les garçons serait en régression, les grands rassemblements tels que *Dantzari ttiki* et *Dantzari eguna* fédéreraient moins de participants et de public.

Aucune donnée chiffrée ne nous permet de confirmer ce sentiment et la comparaison avec des chiffres nationaux sur la pratique amateur en général est difficile car les méthodologies utilisées et les échantillons de populations concernées diffèrent selon les études disponibles. Les chiffres en notre possession permettent peu d'analyse comparative. En effet, celle de Patrick Larralde réalisée pour le compte de l'IDB porte exclusivement sur les groupes de danses basques (pratique de cours régulière) et non pas sur l'ensemble des pratiques de danses basques précédemment énumérées, alors que les études du DEPS, le Département des études de la prospective et des statistiques du Ministère de la Culture et de la Communication (celles datant de 2008 d'Olivier Donnat et de Philippe Teillet) apportent des données statistiques plus larges ou portant sur des échantillons de population différents.

L'étude réalisée par Patrick Larralde révèle que sur 16 communes consultées 14 ont une activité de danse basque et que sur 6 communautés de communes sollicitées, 6 sont également impliquées dans des activités culturelles liées aux danses basques. Elle signale la présence au pays basque nord de 29 groupes de danse représentant 1680 danseurs.

L'étude réalisée par Olivier Donnat pour le compte du DEPS sur les pratiques culturelles des français à l'ère numérique (Enquête 2008), nous apprend que la pratique de la danse des adultes (à partir de 16 ans) concerne 5% d'hommes pour 11% de femmes, toutes formes de danses confondues. Cependant, le questionnaire élaboré pour mener cette enquête ne précise pas la nature de la pratique concernant la danse, de sorte que le fait d'aller ponctuellement danser au bal ou en boîte de nuit, peut conduire la personne interrogée à répondre qu'elle a une pratique de danse amateur.

Or, la pratique des bals au Pays basque nord (*mutxikoak*) est très vivante et rassemble de nombreux participants à l'occasion des diverses manifestations festives qui ponctuent l'année, surtout en période estivale. Ces bals sont fréquentés par un public mixte mais aucune étude statistique ne nous permet de préciser quel est le pourcentage de la population concernée.

Philippe Teillet remarque, quant à lui, dans son étude du DEPS (2008) sur les pratiques amateurs au sein des CNR et ENMD, que les filles qui font de la danse dans ces structures représentent 95% des effectifs pour 5% de garçons.

Selon Patrick Larralde, les groupes de danse sont constitués de 28,7% de garçons et de 71,73% de filles. Selon Patrick Larralde, entre 5 et 18 ans, il y a 24,17% de garçons tandis que les filles représentent 53,33% des effectifs tous âges confondus. C'est à dire que 31,18% de garçons pour 68,81% de filles de moins de 18 ans font partie des groupes de danse, tranche d'âge qui correspond à celle des élèves des conservatoires. La participation des jeunes de moins de 18 ans aux groupes de danses basques semble donc constituée environ d'un petit tiers de garçons pour deux tiers de filles.

Patrick Larralde note que dans les effectifs des groupes 45,6% des danseurs ont moins de 12 ans, 26,96% sont des adolescents et 27,44% sont des adultes.

A l'heure de la montée en puissance de la culture d'écran, particulièrement numérique, du profond renouvellement des préférences culturelles en matière de musique et de films via Internet au niveau national, et au pays basque marqué par un goût prononcé pour le rugby, souvent évoqué comme la pratique concurrente de celle de la danse basque pour les garçons, ces données nous semblent éloquentes. Force est de constater que **les danses basques se caractérisent par une pratique amateur importante (même si elle semble en diminution) et avec une participation masculine d'une part, et adulte d'autre part, nettement plus élevée que la moyenne nationale.**

L'étude signale aussi que, sur 29 groupes de danse consultés, 66% utilisent la danse comme outil identitaire, culturel et artistique. C'est certainement ce qui explique la vitalité des danses basques. La diversité de ses prescripteurs et la forte implication populaire constituent en elles même un phénomène remarquable en France où les pratiques de la danse, en général, tendent à s'arrêter après l'adolescence et sont fortement adoptées par une population féminine.

Il faut chercher les causes de cette exception basque dans l'histoire de ces danses en lien avec celle de l'identité du pays basque nord et sud marquée par la guerre d'Espagne et les

persécutions sous Franco, mais également par l'existence d'une langue unique et partagée de part et d'autre de la frontière, fierté du pays basque, ; un contexte qui a renforcé le sentiment identitaire. Les danses appartiennent ainsi à la « culture basque » et demeurent malgré (ou grâce à) leur évolution au cours de l'histoire **un référent communautaire** important. Il en va de même pour la musique et le chant basques ainsi que pour la versification, ces autres pratiques culturelles caractérisées par une forte adhésion populaire.

Cependant, si la danse basque constitue, comme la langue, le chant et la versification, des éléments essentiels d'une tradition, cette discipline est aussi un **vecteur important d'intégration** au pays basque qui a vécu récemment de profondes mutations démographiques et sociales qui contribuent à forger dorénavant une identité basque plurielle. Cette pratique récréative autorise en effet l'implication de chacun dans un groupe sans nécessiter pour autant la connaissance de la langue basque dont l'apprentissage est réputé difficile. Elle favorise en plus la **création de liens entre les générations**.

c) Des liens historiques et culturels avec le pays basque sud

Tous les acteurs rencontrés insistent sur **les liens culturels qui unissent le pays basque nord et le pays basque sud** et sur les évidentes synergies à déployer pour conforter et dynamiser la présence de la danse basque de part et d'autre de la frontière.

Le pays basque espagnol (*Hegoalde* en basque qui signifie région du sud) ou pays basque sud, désigne la partie sud du pays basque, se trouvant sur le territoire espagnol. Il est composé des trois provinces de la communauté autonome basque et de la communauté de Navarre soit: *Guipuscoa* (capitale : Saint-Sébastien), *Alava* (capitale : Vitoria-Gasteiz), *Biscaye* (capitale: Bilbao), *Navarre* (capitale: Pampelune). Contrairement au pays basque français, la langue basque est reconnue officiellement au pays basque espagnol. La Communauté autonome du pays basque est densément peuplée, c'est une des régions les plus urbanisées d'Espagne.

Le pays basque français (ou pays basque nord) constitue la partie occidentale des Pyrénées-Atlantiques. Il est appelé *Iparralde* en basque (ce qui signifie côté nord) par opposition au pays basque espagnol se nommant *Hegoalde* (côté du sud). Il réunit trois provinces : le Labourd ou *Lapurdi*, la Basse-Navarre ou *Nafarroa beheara*, la Soule ou *Xiberoa*. Les basques distinguent souvent deux zones : la côte basque de Bayonne à Hendaye (densément peuplée avec un taux faible de bascophones) et le pays basque intérieur essentiellement agricole (faiblement peuplé). Son caractère rural en fait une des zones au taux de bascophones le plus élevé de l'ensemble du pays basque nord et où les pratiques « rituelles » de la danse (pastorale, mascarade, carnaval, charivari, Fête Dieu, etc.) sont les plus développées particulièrement en Soule.

Il existe un grand nombre de danses basques qui présentent de nombreuses variantes selon les provinces et dont un certain nombre est partagé aujourd'hui entre le pays basque nord et le pays basque sud. Caractéristique de ces « migrations » des danses, le fandango, originaire du pays basque sud s'est largement propagé au pays basque en France.

Cependant, les forces économiques du pays basque sud et du pays basque nord diffèrent beaucoup en faveur de la partie espagnole. Le pays basque sud a encouragé et soutenu de longue date la création, la formation et la production des danses basques. Le site *Dantzán.com* recense les nombreuses manifestations organisées autour des danses basques. Une des personnalités marquantes du pays basque sud est Juan Antonio Urbeltz. C'est l'un des plus importants chercheurs en danse traditionnelle basque. Chorégraphe, anthropologue et folkloriste, il a dès les années 1960 collecté les danses du pays basque pour sauvegarder, transmettre et renouveler ce patrimoine. A partir de la tradition, la volonté de transmettre et créer, a déterminé son parcours. La fédération des groupes de danses de la province d'Alava au pays basque sud, *Arabako Dantzarien Biltzarra*, est très dynamique et de jeunes compagnies qui ont une démarche de création à partir des danses basques, comme le groupe *Kukai* et la compagnie *Aukeran*, commencent à avoir une reconnaissance internationale. Le festival *Dantza Hirian*, porté par la province de *Guipuscoa* accompagne des démarches de création qui mêlent art dans la rue, création contemporaine et réinterprétation des danses traditionnelles ; il se déroule à la fois au pays basque nord et sud.

Les entretiens menés lors de l'étude révèlent que **la situation au pays basque sud semble constituer un modèle pour le pays basque nord** et certains danseurs ressentent presque « un complexe d'infériorité » par rapport au pays basque sud alors que leur territoire est doté de nombreuses compétences et richesses.

d) Un pays doté de compétences dans le domaine chorégraphique

Les différents entretiens menés durant l'étude, la fréquentation de diverses manifestations et la prise de connaissance des propositions artistiques existantes, ont permis de révéler **que le pays basque nord est lui aussi doté de nombreuses compétences dans le domaine des danses basques.**

- *Auteurs de pastorale, danseurs, pédagogues et chorégraphes animent le territoire par leurs travaux.*

Une génération d'artistes ayant eu un rôle essentiel depuis la seconde guerre mondiale est encore en vie et certains d'entre eux sont toujours actifs. Ils constituent une mémoire vivante de toute une période où la pratique des danses traditionnelles s'était estompée mais qui grâce à l'investissement de certains protagonistes a connu un renouveau. Des travaux de recherches effectués au pays basque nord par des personnalités comme Pierre Betelu (années 1940) ou Jean-Michel Guilcher (années 1970) et certains groupes de danses basques ont permis une renaissance de la danse traditionnelle tant au niveau social que rituel. Parmi d'autres, Jean Nesprias (Ballets *Orai Bat*, danseur, musicien et pédagogue), Philippe Oyamburu (Ballets *Etorki*, danseur et chorégraphe), Koldo Zabala (Ballets *Oldarra*, danseur, chorégraphe et pédagogue notamment au CRR de Bayonne) ont participé à ce renouvellement et sont des personnalités marquantes de cette période. **Ces artistes disposent d'un véritable savoir-faire et d'archives qu'il conviendrait de collecter assez rapidement.**

La relève est aujourd'hui assurée par des artistes comme Roger Goyheneche (danseur et chorégraphe du groupe *Leinua*), Claude Iruretagoiena, (danseur et chorégraphe de la compagnie *Maritzuli*), Christian Larralde (danseur et chorégraphe de la compagnie *Anaigazteak*) et Pascale Lascano avec Benoit Lamerain (respectivement chorégraphe et musicien compositeur de la compagnie *Zarena Zarelako*). Chacun de ces groupes a une démarche spécifique mais qui part toujours du répertoire des danses traditionnelles pour les mettre en scène à partir de travaux de recherches, d'entrées thématiques et de métissage avec d'autres disciplines chorégraphiques comme le hip hop ou le flamenco. La plupart du temps, ils font appel à des musiciens traditionnels. **Ils s'autoproduisent**, même s'ils bénéficient parfois d'aides des communes et de l'ICB. L'essentiel de leurs budgets est consacré à la location d'un théâtre ou à l'aménagement technique d'un fronton ou d'un gymnase, à la fabrication de costumes et à la rémunération des musiciens. **Une des difficultés rencontrées concerne la mise à disposition de locaux pour répéter.** La plupart des danseurs, même s'ils disposent d'un bagage technique important, sont amateurs et c'est l'une des composantes esthétiques de cette forme d'expression. Les recettes de ces productions proviennent pour l'essentiel de la billetterie ; elles sont conséquentes car ces spectacles sont localement très prisés et fédèrent une part importante de la population. **Les spectacles proposés sont, la plupart du temps, d'une grande qualité** ; ils ont pour caractéristique de mettre en scène beaucoup de danseurs et de musiciens. **Parce que ce sont des formations essentiellement amateurs, ils ne bénéficient pas ou peu des aides de l'Etat ou des collectivités**, traditionnellement attribuées à des travaux de création menés par des professionnels.

D'autres artistes issus du monde des danses traditionnelles basques se sont progressivement **engagés dans une démarche liée à la danse contemporaine** sans pour autant totalement délaisser l'univers des danses basques. C'est le cas par exemple de Pantxika Telleria (danseuse et chorégraphe de la compagnie *Elirale*). Elle a été formée au Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de Paris (CNSMDP) et a obtenu son diplôme d'Etat de professeur de danse (DE). Elle propose des cours d'initiation à la danse en milieu scolaire et s'implique dans le développement des danses traditionnelles en travaillant pour plusieurs associations. Elle a récemment collaboré avec la compagnie *Kukai* et s'est peu à peu spécialisée dans les spectacles pour enfants.

Mizel Théret (danseur et chorégraphe de danse traditionnelle et contemporaine) a choisi de raviver les échanges entre création et danses basques ainsi que d'adopter une démarche contemporaine. Après un parcours entre danse traditionnelle et contemporaine dans les années 80, il a créé sa propre compagnie, *Ekarle*, à Bayonne. Depuis, il s'est détaché de la tradition pour aller vers une expression contemporaine. Il a également enseigné les danses traditionnelles au Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Bayonne après Koldo Zabala.

Certains jeunes artistes danseurs commencent, à partir de leurs acquis en danses basques, une carrière en se dirigeant vers la danse contemporaine et/ou jazz pour trouver un espace de professionnalisation. C'est le cas par exemple de Lorentxa

Iturralde, (danseuse professionnelle des compagnies *EliralE* et *Kukai*) ou Arantxa Lannes, danseuse et étudiante en formation professionnelle de danse à Toulouse au Centre James Carlès. Elle souhaite écrire un mémoire au sujet de la danse basque portant sur « comment faire vivre une danse traditionnelle avec son temps ou comment "contemporaniser" une danse traditionnelle ? ».

Un certain nombre d'artistes, comme Patxi Perez, (danseur, pédagogue et spécialiste des *mutxiko* et des bals) se sont **spécialisés dans l'animation des bals**. De **nombreux autres pédagogues**, qu'ils soient professionnels comme par exemple Claude Iruretagoiena, Céline Duperou, José Cazaubon, Amadeo Txoperena, Jon Iruretagoiena, ou le plus souvent bénévoles comme Maddalen Dupuy (membre du groupe *Arrola* de Baigorri, instructrice et danseuse) transmettent les danses basques au sein de cours réguliers et de stages notamment pour les groupes de danses basques.

Spectacle complet, la pastorale intègre de nombreux modes d'expression : musique, chant, poésie, danse, comédie, et déclamation. Au début d'une pastorale, un thème issu de l'histoire du pays basque est présenté dans un long prologue (*lehen perediküa*). Elle se termine par un épilogue plus court (*azken perediküa*) souvent moralisant. Entre ces deux parties, des saynètes sont déclamées entre lesquelles s'insèrent airs de musique, chants et danses. Une pastorale dure plusieurs heures et se déroule souvent à la campagne. **Chacune de ces pastorales a un auteur et le pays basque nord en est doté d'un certain nombre** comme : Jean-Louis Davant (écrivain, académicien), Jean Bordaxar, (responsable du groupe de danse souletin *Aintzindariak*), Patrick Quéheille (président de l'association culturelle *Etxahun*), Junes Casenave-Harigile (Saint Palais), Jean-Michel Bedaxagar (chanteur souletin), Pierre-Paul Berçaits, Jean-Pierre Béhocaray Bizkai, etc.

- *Des chercheurs spécialistes des danses traditionnelles*

Le pays basque nord est aussi doté de compétences dans le domaine de la recherche. Certains chercheurs ont marqué l'histoire des danses basques comme Pierre Betelu ou Jean-Michel Guilcher.

Pierre Betelu, dans les années 40, alors que des danseurs espagnols réfugiés en France après la guerre civile se regroupent au sein des Ballets Oldarra pour défendre et développer la culture basque, se passionne pour les *mutxiko* et entame des recherches pour retrouver des danses traditionnelles de chaque côté des Pyrénées. Il les enseignera à Bidart, Biarritz, Bayonne, etc. et organisera aussi le carnaval labourdin à Ustaritz et à Hasparren. Ancien disciple de Pierre Betelu, Thierry Truffaut, ethnologue et diplômé de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, doctorant en Anthropologie, ancien Président de la fédération *Euskal Dantzarien Biltzarra (Iparralde)* continue à effectuer des travaux de recherches dans le domaine des carnivals ; il est l'auteur de *Joaldun et Kaskarot: des carnivals en Pays Basque*, 2006, éditions Elkar.

Jean-Michel Guilcher, est ethnologue et maître de recherches honoraire au CNRS. Il est connu pour ses recherches sur les danses traditionnelles en France, notamment ses enquêtes de terrain en Basse-Bretagne, puis sur la quasi-totalité du territoire français, qu'il a réalisées en compagnie de sa femme Hélène. Il a publié le résultat de ses travaux de recherche concernant le Béarn et le pays basque dans *La Tradition de danse en Béarn et Pays basque français*, 1984, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Une nouvelle génération de travaux de recherches a vu le jour sous la houlette de chercheurs aux compétences variées, telles que celle de Xabier Itzaina, (chercheur au CNRS, spécialiste des parades charivariques, danseur et musicien), de Thierry Truffaut, (ethnologue), Jean-Baptiste Coyos (IKER UMR 5478 CNRS de Bayonne) ou Henri Duhau, militant du mouvement *Euskaldun Gazteria* et auteur d'un livre sur le renouveau du Carnaval labourdin et des *mutxiko* (*Lapurdiko ihauteriak eta mutxikoen pizkundera*, 2010).

Ces divers travaux portent essentiellement sur les aspects « rituels » ou traditionnels de la danse et peu sur l'histoire du folklore des danses basques et de leurs différentes transpositions à la scène, à l'exception de l'exposition que le Musée Basque de Bayonne a accueillie l'été dernier. Elle était consacrée aux Ballets Olaeta et retraçait leur expérience artistique grâce au don que la famille Olaeta a effectué de son patrimoine culturel à la *Diputacion Foral de Bizkaia*.

Au-delà de l'étude des pratiques « rituelles » de la danse (pastorale, mascarade, carnaval, charivari, Fête Dieu, etc.), celle de la constitution et de l'évolution des groupes de danses dans les villages, des pratiques des bals, (*mutxikoak*), de l'histoire des groupes folkloriques et des groupes professionnels ou semi-professionnels dédiés à la présentation de danses de scènes, mériterait l'intérêt des chercheurs. **Un vaste champ d'étude tant sur le plan de l'histoire politique, des mentalités et des arts que dans les domaines de la sociologie ou de l'anthropologie est ouvert et justifierait d'être investi.**

- *Des acteurs culturels*

Le pays basque nord et la région Aquitaine disposent de nombreuses institutions sensibilisées au patrimoine chorégraphique basque et signalent leur désir de les promouvoir.

Les collectivités territoriales et la DRAC Aquitaine, dans une démarche volontariste, ont initié et suivi cette étude ; elles étaient représentées par Jérémy Obispo, (Conseil Régional Aquitaine, chargé de mission Langues et cultures régionales), Olivier Ponthus, (Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, chef de pôle Aménagement, Développement culturels et Politique linguistique), Jean-François Sibers (DRAC, service des collections, de la documentation et de la communication) et Patrick Le Dauphin-Dubourg (DRAC, conseiller musique et danse). Les échanges réguliers et la démarche participative mis en place durant l'étude par les représentants de l'ICB, notamment

Pantxo Etchegoin, avec les membres du comité de pilotage de l'étude, devraient, à partir des préconisations issues de l'étude, garantir : **l'intégration de la musique et de la danse traditionnelles dans le schéma départemental d'enseignement artistique du Conseil général, dans les politiques d'archivages, de formation et de soutien à la création des différentes instances représentées.**

Jakes Abeberry, (danseur des Ballets *Oldarra*, conseiller municipal, délégué à la Communauté d'agglomération, Président de Biarritz Culture et du festival le Temps d'Aimer) a beaucoup œuvré pour faire de la ville de Biarritz un pôle chorégraphique important, notamment par la création, il y a vingt ans, du festival le Temps d'aimer et l'implantation du Malandain Ballet/Biarritz, le Centre chorégraphique national dirigé par Thierry Malandain. Le festival programme régulièrement des chorégraphes basques et le CCN accueille notamment dans le cadre de l'accueil/studio Claude Iruetagoiena, danseur et chorégraphe de la compagnie *Maritzuli*. Thierry Malandain, Yves Kordian (directeur délégué du CCN) et Gaël Domenger (chargé de la formation et de l'accueil/studio du CCN) ont été rencontrés à plusieurs reprises durant l'étude. Ils se sont montrés très attentifs et désireux de **conforter les actions déjà engagées par le CCN dans le domaine des danses basques grâce à l'organisation d'un soutien accru aux compagnies, de rencontres et d'échanges.**

L'Office artistique de la Région Aquitaine (Oara), agence du Conseil régional, a pour mission de contribuer au développement culturel et artistique du territoire aquitain dans le domaine du spectacle vivant. L'Oara soutient le théâtre, la danse, la musique, les arts de la rue et les arts de la piste. Il a, entre autres, pour mission le développement de projets de solidarité territoriale, les productions et coproductions de spectacles professionnels et la promotion de la création et des créateurs à l'extérieur de la région Aquitaine. Joël Brouch, directeur de l'Oara, s'est montré attentif à cet aspect de la production artistique en région aquitaine. Il a cependant noté **la difficulté pour les institutions de promouvoir des productions amateurs, bien qu'il en perçoive tout l'intérêt.**

3) Les attentes et les besoins

a) Un déficit de culture chorégraphique

L'enquête de Patrick Larralde a révélé que les groupes ne savaient pas classer les danses et parfois ne connaissaient même pas leur nom. Cette problématique est plus générale, elle concerne le milieu chorégraphique en général, toutes disciplines confondues.

Ce déficit de culture chorégraphique a été exprimé de façon récurrente par les différents acteurs interrogés lors de l'étude. Parfois, la recherche d'une authenticité ou d'une « danse originale » de telle ou telle province contribue à alimenter des luttes intestines, et va à la rencontre d'une **histoire marquée par des mutations, métissages, emprunts et réinventions à**

partir d'un patrimoine chorégraphique en lien avec l'histoire politique et culturelle d'un pays.

Une forme de **suspicion envers le folklore perdue**. Il est souvent assimilé à productions touristiques, stéréotypes, et renvoie peu ou prou dans les mentalités à la propagande mise en place par le Maréchal Pétain qui faisait appel à des folkloristes pour prôner le retour à la terre et aux valeurs de la paysannerie. Pourtant, le terme « folklore » désigne à la fois les danses propres à un territoire ou à un groupe et transmises par imitation, autant que ces mêmes répertoires mis en scène par des groupes folkloriques. Alors que l'industrialisation a induit la disparition des sociétés traditionnelles et par là-même celle de la fonction des danses traditionnelles, sans les groupes folkloriques, la plupart des répertoires traditionnels auraient disparu.

Encourager la recherche dans le domaine de l'histoire des danses basques, toutes formes confondues, et **produire des outils de vulgarisation** qui permettent à tous d'appréhender sereinement cette histoire contribuerait sans aucun doute à estomper les clivages entre « détenteurs de la tradition » et « protagonistes de la création ». Donner à comprendre la diversité des voies empruntées au cours de l'histoire par les artistes comme autant de démarches compatibles et complémentaires, révélerait la richesse de ce patrimoine du corps en mouvement.

En toute première priorité, cela suppose de mettre en place une véritable politique patrimoniale et de **collecter mémoire orale, audiovisuelle et archivistique** des acteurs en présence au pays basque.

b) Des besoins en formation

Un point recueille le consensus de toutes les personnes interrogées : il s'agit de la formation, celle des danseurs eux-mêmes et celle des formateurs.

- *La formation des danseurs*

Même si il y a un potentiel important, dont témoigne la fréquentation des groupes de danses basques, les niveaux techniques des danseurs diffèrent beaucoup en qualité entre les amateurs de certains villages et des groupes qui ont pu progresser grâce à des professionnels aux compétences reconnues. Les **acquis techniques semblent globalement diminuer ainsi que les effectifs des groupes** et les musiciens traditionnels manquent pour accompagner les cours.

Plus généralement, les groupes peinent plus qu'auparavant à intégrer des garçons mais surtout à les garder après 18 ans. Les sollicitations en termes de loisirs se sont multipliées et les garçons sont de plus en plus attirés par des pratiques comme le rugby, sport qui leur donne l'occasion au travers des matchs de se confronter aux autres et de faire valoir leur savoir-faire en public.

Il y a **peu de projets fédérateurs** ou transversaux qui permettent échanges, rencontres et émulation à l'exception de *Dantzari Eguna* et de *Dantzari Txiki* (réservé aux groupes d'enfants) organisés par l'IDB.

La mise en place **d'un concours annuel de musiques et de danses basques** (ou de rencontres) durant la période estivale permettrait aux différents groupes, de se rencontrer, en se mesurant les uns aux autres et de profiter de leur émulation, tout en ayant un attrait touristique. Cette manifestation pourrait aussi être l'occasion de programmer : documentaires, conférences grand public et compagnies professionnelles liés à ce domaine. Ce temps serait l'opportunité d'une forte médiatisation qui ferait connaître et rayonner les danses basques en dehors de leur territoire. Le jury pourrait être composé de spécialistes mais également de personnalités réputées du monde de la danse ou de la musique. Les récompenses attribuées viseraient à qualifier le travail des groupes et à le diffuser.

Enfin, le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques pourra inscrire des actions de formation à la danse et à la musique traditionnelles basques dans son futur Schéma départemental de développement des enseignements artistiques qu'il est en train à l'heure actuelle de préparer.

- *La formation de formateurs*

Les moniteurs de danse, souvent bénévoles mais aussi professionnels, avouent avoir acquis une **expérience de terrain mais ne pas être réellement formés à la pédagogie de la danse**.

Concernant les danses basques elles-mêmes, beaucoup d'instructeurs auraient besoin d'élargir leur connaissance des répertoires et celle de l'histoire des danses basques. Par ailleurs, une formation musicale, en analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé et en pédagogie (disciplines enseignées dans le cadre du Diplôme d'Etat de danse), leur serait très bénéfique.

Laurent Gignoux, (CEFEDM d'Aquitaine, Directeur général) et Josiane Rivoire, (CEFEDM d'Aquitaine, Directrice Pédagogique danse), se sont montrés tout à fait favorables à **l'organisation d'une telle formation délocalisée au pays basque**. Il conviendrait d'établir une concertation entre le CEFEDM, l'IDB et l'ICB pour en définir le programme. Quant à Arnaud Peruta, (Directeur du CRR Maurice Ravel de Bayonne), il serait prêt à **accueillir cette formation dans les locaux du CRR de Bayonne**.

- *L'intégration des danses basques au CRR de Bayonne*

Depuis 1999, l'Ecole Nationale de Musique est devenue Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR). Il fonctionne sur quatre sites à Bayonne, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye. Le pôle de Bayonne constitue le pôle principal et celui de Biarritz, en lien avec la présence du Centre Chorégraphique National, est plus particulièrement dédié à la

danse. Le CRR est financé par un syndicat mixte regroupant la Communauté d'Agglomération Bayonne Anglet Biarritz et les villes de Saint-Jean-de-Luz et Hendaye. Il est subventionné par le Ministère de la Culture et de la Communication via la DRAC d'Aquitaine, le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques. La musique et chant traditionnel y sont enseignés par Beñat Achiary et le *Txistu* par Agnès Rospidegaray. Après avoir été transmises durant plusieurs années par Koldo Zabala, puis par Mizel Théret, **les danses traditionnelles ne sont plus actuellement intégrées aux enseignements proposés au CRR.**

La réintroduction de l'enseignement des danses basques au sein du CRR constitue un **enjeu essentiel, tant au plan symbolique qu'au niveau pédagogique** car l'établissement représente un pôle d'excellence dans la formation musicale et chorégraphique. Cela permettrait d'initier certains élèves provenant d'autres techniques à cette discipline mais aussi d'accueillir des jeunes talents issus des groupes de danses.

Marie Contraires, (Présidente du CRR Maurice Ravel et adjointe au maire de Biarritz chargée des affaires culturelles), Arnaud Peruta, (Directeur du CRR Maurice Ravel) et Elisabeth Lecussant, (Responsable pédagogique danse du CRR Maurice Ravel) ont été rencontrés à ce sujet. Ils ont été très sensibles à la situation et favorables à un développement en ce sens sous réserve d'obtenir les moyens nécessaires. Arnaud Peruta souhaiterait que **l'enseignement des danses basques puisse être réellement intégré au programme pédagogique du CRR**, innover ses différentes composantes et ne pas reproduire, une situation antérieure où cet enseignement était totalement coupé des autres disciplines de l'établissement. Il insiste sur la nécessité de **travailler en collaboration avec les associations de danses basques présentes sur le territoire.**

La création d'une complémentaire « danses basques » à la majeure danse classique est d'ores et déjà prévue au sein du pôle danse qui est en train de se mettre en place à Hendaye.

L'idéal serait qu'à moyen terme un **véritable pôle de compétences « musiques et danses traditionnelles » puisse être développé au sein du CRR de Bayonne** à l'instar de ce qui proposé à l'ENMDL (ENMD des Landes) ou au Centre Occitan des Musiques et Danses traditionnelles. Cette mise en place progressive pourrait aller de pair avec celle d'un pôle pilote autour des musiques et danses traditionnelles, comprenant une composante « recherche » à élaborer avec le pôle d'enseignement supérieur de Bordeaux (CEFEDM et *Eusko Ikaskuntza*).

Le projet de Cité des Arts de Bayonne qui est en train de se mettre en place dans des locaux partagés avec le CRR devrait pouvoir rapidement intégrer cette donnée avant que les travaux de rénovation ne soient engagés. En effet, **faute d'espace disponible, un tel cursus ne pourrait jamais voir le jour.**

L'ICB devra rapidement solliciter à ce sujet la ville de Bayonne avec le CRR avec le soutien de la DRAC, du Conseil Général et du Conseil Régional.

c) Une infrastructure de lieux

- *Des locaux pour les cours et les répétitions*

La plupart des cours de danses traditionnelles se déroulent dans des salles polyvalentes, des gymnases ou des **locaux dont les caractéristiques techniques ne garantissent pas des conditions optimales pour une pratique de danse** qui implique beaucoup de virtuosité : absence de parquet, volume des espaces requis pour des groupes importants, présence de barres, etc. Les locaux de répétitions pour les différents groupes de danses sont rares et ne sont pas aux normes pour la pratique de la danse. Leur aménagement progressif est à prévoir par, en toutes priorités, la pose de parquets dans des salles polyvalentes ou dans des gymnases. La pose de barres et/ou d'un gril technique pourraient se révéler utiles.

La salle culturelle de Louhossoa, à l'origine dédiée à la danse, est devenue un lieu de "fabrique" dédié aux arts de la rue (arts de la piste, danse, théâtre) et au théâtre en langue basque. Trois résidents y sont permanents : la troupe du Petit Théâtre de Pain, l'Institut de la Danse Basque (IDB) et la compagnie de cirque *Kilikolo Zirko*. C'est un lieu intégré au sein d'un réseau de production et de diffusion qui travaille en coopération avec les acteurs culturels du pays basque sud ainsi qu'avec les différentes institutions du Pays Basque nord et de la région Aquitaine. Filgi Claverie, (Directeur administratif de la salle *Harri Xuri* de Louhossoa et Directeur de la Compagnie *Dantzaz* de Saint Sébastien) est tout à fait ouvert à la production chorégraphique mais doit partager l'outil en fonction des demandes et acteurs de diverses disciplines, cette situation réduisant les possibilités de répétition pour les groupes chorégraphiques. Il avoue avoir le sentiment que l'IDB est assez isolé au sein de la structure.

- *Besoins de soutien à la création et à la diffusion*

Beaucoup de personnalités du monde chorégraphique du pays basque nord dédient à titre bénévole du temps pour produire des spectacles de danses traditionnelles. La qualité du travail mériterait que ces groupes puissent bénéficier, au-delà du soutien de l'ICB, d'une subvention au projet de la part du Conseil Général et du Conseil Régional ainsi que d'accueil en résidence notamment au CCN de Biarritz qui s'est d'ores et déjà engagé dans cette voie.

Les tutelles et l'ICB pourraient passer des conventions avec les scènes de pays et la scène nationale incluant dans leur cahier des charges la nécessité de diffuser ce type de production au moins une fois par an. L'Oara pourrait assurer l'aide à la diffusion de ces productions.

d) l'IDB

Aidé par le Conseil Général, le Conseil Régional, la DRAC, l'Institut culturel basque et l'Office public de la langue basque, *Euskal Dantzarien Biltzarra*, la fédération de danse du Pays Basque nord (IDB) dispense des cours dans les écoles, organise des regroupements de danse, produit des DVD ou des livres, forme des enseignants de la danse et a commencé à collecter des archives de la danse basque. Iban Ithurbide, (Président de l'IDB et danseur), Vilmika Matyas, (coordinatrice de l'IDB) ont été rencontrés à

plusieurs reprises au cours de l'étude. Ils ont exprimé leurs inquiétudes concernant l'importance de la tâche à fournir et la faiblesse de leurs moyens humains.

L'essentiel de leur activité consiste à fédérer les groupes de danses et c'est là un rôle essentiel que seul l'IDB peut jouer. Face à l'ampleur des développements que les danses basques méritent, ils se sont engagés dans des voies louables mais pour lesquelles ils n'ont ni les locaux ni les compétences comme le collectage et l'archivage par exemple. Un travail en partenariat devrait être mis en place avec l'ICB qui pourrait les aider à porter certains projets d'envergure comme l'organisation d'un concours. Une meilleure répartition des tâches est à mettre en place entre les différents acteurs locaux, ce qui permettrait d'éclaircir leur identité et de renforcer leur rôle.

4) Des préconisations

Une note a servi de support aux échanges lors de la réunion du 4 octobre 2010 à la DRAC, rendez-vous qui a rassemblé les tutelles, l'ICB, l'IDB. Les préconisations, ici présentées ont été infléchies suite aux remarques des différents participants. Elles visent à créer un «cercle vertueux» dans le domaine des danses basques au pays basque nord.

Ce programme devrait être initié dès 2011 mais nécessitera au minimum trois ans de mise en œuvre pour être effectif. La répartition des rôles de chacun dans les modalités de mise en œuvre des projets fera l'objet de concertation entre les partenaires afin d'optimiser rôles, compétences et souhaits des différents opérateurs.

a) Axe 1 : Sauvegarde du patrimoine de la danse basque

Objectifs recherchés : éviter la disparition des sources attachées aux danses basques

- Collecte des sources orales.
- Collecte des sources archivistiques «papier» et audiovisuelles liées à l'histoire de la danse basque auprès de personnalités telles que Koldo Zabala, Jean Nesprias, Philippe Oyhamburu, etc. en partenariat avec le pôle d'archives de Bayonne et du Pays basque.
- Traitement matériel et intellectuel des archives recueillies.
- Numérisation des collections et mise en ligne. Intégration dans des réseaux comme Numéridanse pour les documents audiovisuels.

Partenaires pressentis: Conseil régional d'Aquitaine, DRAC Aquitaine, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques (dans le cadre de son programme général sur le patrimoine oral), ICB, Pôle d'archives de Bayonne et du Pays basque.

Début du travail en 2011
Développement 2012/13/14

b) Axe 2 : Recherche ethnographique, sociologique, esthétique et historique

Objectifs recherchés : développer les savoirs concernant la danse basque

- Organisation annuelle de colloques et rencontres, visant à encourager et valoriser les travaux de recherches tant pratiques que théoriques dans le domaine des danses basques.
- Soutien à une approche transversale (danse, musique, théâtre, versification) permettant des analyses qui créent des liens entre histoire culturelle, politique, des mentalités et des sociétés est à privilégier.
- Soutien à des publications (papier ou numérique).
- Mise en réseau avec des réseaux universitaires comme l'ICTM (Study group on ethnochoreology, réseau européen et américain de recherche en anthropologie de la danse).

Partenaires pressentis : ICB, IDB, CRR, Eusko Ikaskuntza, Pôle enseignement supérieur de Bordeaux, CEFEDM, Département d'anthropologie de la danse de Clermont Ferrand, Département d'anthropologie de la danse de Clermont Ferrand, Convention avec le pays basque sud (fédérer les 7 provinces).

Début du travail en 2011
Développement 2012/13/14

c) Axe 3 : Vulgarisation/valorisation/transmission

Objectifs recherchés : favoriser la connaissance de la danse basque

- Conception d'une exposition légère et didactique, facile à diffuser et qui retrace l'histoire des danses basques en lien avec l'histoire politique, culturelle et des mentalités.
- Parution bilingue français/basque d'un catalogue de l'exposition «grand public», largement illustré en coédition avec un éditeur privé qui permette une diffusion la plus large possible. Des outils pédagogiques sont à prévoir, qui s'inscrivent notamment dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts aux collèges et aux lycées.

Partenaires pressentis : ICB, IDB , un partenaire est à trouver au pays basque sud (Eusko-Ikaskuntza par exemple), un coéditeur «grand public»

Début du travail en 2012
Réalisation 2013

d) Axe 4 : Formation

Objectifs recherchés : qualifier la formation des formateurs

- Formation de formateurs portée par le CEFEDM de Bordeaux et délocalisée en pays basque. Cette formation sera destinée aux professeurs professionnels et bénévoles de danses basques. Objectifs : acquérir des savoirs transversaux liés à l'enseignement de la danse (pédagogie, analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé –AFMD-, formation musicale) et conforter la connaissance des répertoires des danses basques, de leur histoire et de leurs liens avec l'histoire de la danse et des arts en général.
- Le CRR de Bayonne est désireux d'accueillir ces formations.
- Intégration de la musique et danse traditionnelles dans le schéma départemental des enseignements artistiques du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques.

Partenaires pressentis : ICB, CEFEDM de Bordeaux, IDB, CCN de Biarritz, CR, CG.

Début du travail en 2011
Développement 2012/13/14

e) Axe 5 : Inscription des musiques et danses basques au sein du CRR de Bayonne

Objectifs recherchés : reconnaître au pays basque la richesse et la valeur des danses basques ainsi que toute leur potentiel pédagogique

- Cet enjeu est essentiel. L'ICB a ici un rôle important à jouer d'interpellation du «politique» à ce sujet.
- Création d'une complémentaire « danses basques » à la majeure danse classique prévue au sein du pôle danse à Hendaye.
- Elaboration d'un pôle de compétences «musiques et danses traditionnelles» au sein du CRR de Bayonne. Ce pôle pilote autour des musiques et danses traditionnelles, comprenant une composante «recherche» serait à mettre en place avec le pôle d'enseignement supérieur de Bordeaux (CEFEDM et Eusko Ikaskuntza). La Cité des arts de Bayonne qui est en train d'être créée et qui partage les locaux avec le CRR devrait pouvoir rapidement intégrer cette donnée avant que les travaux de rénovation ne soient engagés. L'ICB devra rapidement solliciter la ville de Bayonne avec le CRR en ayant le soutien de la DRAC, du CG et du CR.

Partenaires pressentis : ICB, CRR de Bayonne, IDB, CR, CG, DRAC, communes.

Début du travail en 2011
Préparation du projet : 2011/12,
Mise en place en 2013

f) Axe 6 : Soutien aux pratiques amateurs

Objectifs recherchés : créer une émulation dans le domaine des pratiques amateurs

- Création d'un concours annuel de musiques et danses traditionnelles. Ce concours (ou rencontres) devrait pouvoir être organisé durant la période estivale et contribuerait ainsi à enrichir le potentiel touristique du pays basque. Il devra être composé de deux volets, l'un dédié à la tradition, l'autre à la création.
- Une ville comme Biarritz pourrait accueillir chaque année la manifestation.
- Le jury sera composé de spécialistes de la musique et de la danse traditionnelles, de personnalités extérieures du monde artistique et de professionnels du spectacle vivant.
- Les prix attribués viseront à valoriser le travail primé et à donner aux amateurs les moyens de qualifier leurs pratiques: tournée du spectacle, résidence, stages, etc.
- Les médias devront être mobilisés.
- A terme, certains de ces groupes pourraient se professionnaliser.

Partenaires pressentis : IDB, ICB, convention avec une ville (Biarritz?)

Premier concours été 2012

g) Axe 7 : Soutien à la production de manifestations rituelles

Objectifs recherchés : maintenir vivaces les pratiques « traditionnelles »

- Fêtes Dieu, Pastorales, Mascarades, autant de manifestations à l'initiative des groupes de danses et des communes qui continueront à bénéficier du soutien de l'ICB.

Partenaires pressentis : ICB, IDB, communes et groupes de danses des villages

Prolongation de ce qui est déjà mis en place

f) Axe 8 : Soutien à la production de spectacles

Objectifs recherchés : favoriser la créativité et la diffusion de spectacles élaborés à partir du patrimoine de la danse basque

- De nombreuses personnalités du monde chorégraphique du pays basque nord dédient du temps pour produire des spectacles consacrés aux danses traditionnelles ou à des créations qui puisent dans ces répertoires.

- La qualité du travail mériterait que ces groupes puissent bénéficier d'une subvention au projet de la part du CG et du CR et d'accueil en résidence notamment au CCN de Biarritz qui s'est d'ores et déjà engagé dans cette voie.
- Les tutelles et l'ICB pourraient passer des conventions avec les scènes de pays et la scène nationale incluant dans leur cahier des charges la nécessité de diffuser ce type de production au moins une fois par an. L'Oara assurerait l'aide à la diffusion de ces productions.
- Une à deux productions seraient soutenues annuellement. Les groupes devront demander la licence d'entrepreneurs de spectacles et veiller à rémunérer même de façon modeste les danseurs et musiciens pour leurs prestations.
- Le CCN s'est déjà montré désireux d'accueillir certaines de ces compagnies dans le cadre de l'accueil studio et d'organiser des rencontres pour présenter les travaux réalisés et étayés par des conférences et prises de paroles.

Partenaires pressentis: Producteurs du spectacle, scène nationale, scènes de pays, salle Harri Xuri de Louhoss, ICB, CR, CG, Oara, CNN Ballet Biarritz

A partir de la saison 2011/2012

g) Axe 8 : Aménagement de lieux de répétitions

Objectifs recherchés : offrir une infrastructure de lieux qui respectent les normes de sécurité et favorise le développement des pratiques de danses.

- Les locaux de répétitions pour les différents groupes de danses sont rares et ne sont pas aux normes pour la pratique de la danse. Leur aménagement progressif est à prévoir par, en toutes priorités, la pose de parquets dans des salles polyvalentes ou dans des gymnases. La pose de barres et/ou d'un gril technique pourraient se révéler utiles.

Partenaires pressentis : collectivités loca, IDB, ICB, CR, CG

A partir de la saison 2012

h) Axe 9 : Répartition des compétences ICB/IDB, partenaires incontournables

Objectifs recherchés : optimiser les missions et les moyens attribués à chacun des partenaires

- L'IDB souffre de son isolement au sein de la salle de Louhossoa et de son manque de personnel. Il doit renforcer son rôle fédérateur des groupes de danse basque. Ses missions méritent d'être resserrées autour des groupes de danses amateurs et de l'organisation de manifestations telles que Danzari ttiki, Dantzari eguna, Mutxikoak, etc. Certaines missions comme le collectage, devraient être abandonnées pour être confiées à l'ICB et au Centre d'archives de Bayonne. Les missions de l'IDB devraient être ainsi redéfinies et un programme d'actions mis en place sur trois ans.
- Des demandes de subventions complémentaires devraient pouvoir être effectuées auprès d'institutions publiques comme Jeunesse et Sports.
- L'ICB pourrait exercer une forme de « tutorat » pour l'IDB tout en lui préservant son entière indépendance. L'ICB pourrait faire partie du conseil d'administration et une convention pluriannuelle serait mise en place entre les deux structures.
- L'organisation de certaines manifestations, comme le concours, pourraient être réalisées conjointement par l'ICB et l'IDB.
- L'ICB devra désigner un référent «danse» au sein de l'équipe existante.
- L'ICB pourrait avoir recours à l'embauche ponctuelle d'un chargé de mission qualifié dans le domaine chorégraphique pour lancer les grands projets : collectage, exposition, formation de formateurs, etc.
- L'ICB devra s'appuyer sur le collaborateur en charge de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de politiques publiques, pour la mise en place des diverses conventions et partenariats et l'intégration de la danse basque dans les différents programmes.
- Travail en partenariat avec : le CG, le CR, la DRAC, le Centre d'Archives de Bayonne, le CRR, le CEFEDM, l'IDB, l'OARA, les Communes du pays basque nord, les Institutions du pays basque sud.

5) Liste des personnes rencontrées dans le cadre de l'étude sur les danses basques

(par ordre alphabétique)

ABEBERRY Jakes, adjoint au Maire de Biarritz, président de Biarritz Culture et du Temps d'Aimer

ARKAIA Myriam, Directrice du festival Dantza Hirian (festival transfrontalier de danse en paysages urbains)

BORDAXAR Jean, responsable du groupe de danse souletin « Aintzindariak », auteur d'une pastorale

CLAVERIE Filgi, directeur administratif de la salle Harri Xuri de Louhoussoa et directeur de la Cie Dantzaz (Saint Sébastien)

CHIFFERT Anne, inspectrice générale du Ministère de la culture et de la communication

CONTRAIRES Marie, Présidente du Conservatoire Maurice Ravel et adjointe au maire de Biarritz chargée des affaires culturelles)

DUPUY Maddalen, membre du groupe Arrola de Baigorri (instructrice et danseuse)

DUHAU Henri, auteur d'un livre sur le carnaval labourdin et les mutxiko « *Lapurdiko ihauteriak eta mutxikoen pizkundea* »

GIGNOUX Laurent, CEFEDM Aquitaine - Directeur général

GOYHENECHÉ Roger, danseur chorégraphe du groupe Leinua, administrateur de la SNBSA

IRURETAGOIANA Claude, danseur chorégraphe - Cie Maritzuli

ITHURBIDE Iban, Président IDB, danseur

ITURRALDE Lorentxa, danseuse professionnelle Cies Elirale et Kukai (traditionnel et contemporain)

ITZAINA Xabier, chercheur au CNRS - spécialiste des parades charivariques, danseur, musicien

LADOUSSE André, chargé de mission auprès de l'ICB

LAMERAIN Benoit, Cie Zarena Zarelako - musicien, compositeur

LANNES Arantxa, danseuse

LARRALDE Christian, Cie Anaigazteak - danseur chorégraphe

LARRALDE Patrick, titulaire d'un D.E. musique traditionnelle, membre du CA d'IDB

LASCANO Pascale, Cie Zarena Zarelako - chorégraphe

LECUSSANT Elisabeth, Responsable pédagogique danse au CRR Maurice Ravel

LE MOAL Philippe, coordonnateur de l'inspection de la danse au Ministère de la Culture et de la Communication

MATYAS Vilmika, permanente IDB

MAZZARESE Maxime, Directeur du Centre de musiques et danses traditionnelles en Aquitaine

MECKEL Olivier, chargé de mission AS'COM ingénierie pour le CG64

NESPRIAS Jean, Ballets Etorki - danseur musicien

OBISPO Jérémie, Conseil Régional Aquitaine : chargé de mission langues et cultures régionales

OYHAMBURU Philippe, Ballets Etorki - danseur chorégraphe

PEREZ Patxi, danseur, spécialiste des mutxiko et des bals

PERUTA Arnaud, Directeur du CRR Maurice Ravel

PETRISSANS Céline, festival Dantza Hirian, responsable communication.

PONTHUS Olivier, Conseil Général 64 : Chef de pôle Aménagement, développements culturels et politique linguistique

RIVOIRE Josiane, CEFEDM Aquitaine – Directrice Pédagogique danse

TELLERIA Pantxika, Compagnie Elirale, danseuse - chorégraphe

THERET Mizel, danseur chorégraphe - danse traditionnelle et contemporaine

TRUFFAUT Thierry, ethnologue, auteur de « *Joaldun et Kaskarot des carnivals en Pays Basque* »

ZABALA Koldo, ballets Oldarra - danseur chorégraphe

CCN Ballet Biarritz – Thierry Maladain et Yves Kordian

Manifestations/expositions :

Dantzari Eguna 2010: grand rassemblement des danseurs des 7 provinces

Création Soka de la Cie Kukai (rencontre avec le chorégraphe Jon Maia)

Visite de l'exposition concernant les ballets Olaeta (Musée Basque de Bayonne)

Visite de l'exposition de photographies du Festival Dantza Hirian (Musée Basque de Bayonne)

Séminaire du 8 au 9 octobre 2010 « Cultures traditionnelles et institutions : la place des danses et musiques traditionnelles au Conservatoire »

6) Glossaire des sigles

CCN, Centre Chorégraphique National dirigé par Thierry Malandain : *Malandain Ballet/Biarritz*

CEFEDM d'Aquitaine, Etablissement supérieur de formation initiale au Diplôme d'Etat et continue aux métiers de la danse et de la musique en Aquitaine

CG, Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques

CNR, Conservatoire National de Région

CNSMDP, Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de Paris

CR, Conseil Régional d'Aquitaine

CRR, Conservatoire à Rayonnement Régional

DE, Diplôme d'Etat de professeur de danse

DEPS, Département des Etudes, de la Prospective et des Statistiques du Ministère de la Culture et de la Communication

DRAC, Direction Régionales des Affaires Culturelles d'Aquitaine

ENMD, Ecole Nationale de Musique et de Danse

ENMDL, Ecole Nationale de Musique et de Danse des Landes

ICB, Institut Culturel Basque

IDB, Institut de la danse basque, fédération de danse basque du Pays Basque nord

OARA, Office Artistique de la Région Aquitaine